

BX1935

D3

c.2

IMPRIMATUR

20 juin, 1908.

† L.-N., ARCH. DE QUÉREC.

Quum ex Seminarii Quebecensis præscripto recognitum fuerit opus cui
titulus est *Droit public de l'Eglise, Principes généraux*, par Mgr Louis-
ADOLPHE PAQUET, nihil obstat quin typis mandetur.

11 oct. 1908.

J.-C. K.-LAFLANNE, P. A.
Sup. Sem. Queb.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, concer-
nant la propriété littéraire et artistique, en l'année mil neuf cent huit, par
Mgr LOUIS-ADOLPHE PAQUET, au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.